

# SPUQ INFO

BULLETIN DE LIAISON DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL



## Le rectorat : plus que jamais sous surveillance

// GAÉTAN BRETON - président

L'année dernière, le président du SPUQ, Jacques Pelletier, s'étonnant du « score » mitigé obtenu par le recteur lors de sa réélection, écrivait que le rectorat était sous haute surveillance. Depuis, le recteur a dû démissionner et la situation demande une surveillance encore plus soutenue.

Par exemple, le Comité exécutif de l'UQAM vient d'engager le directeur des affaires financières de l'UQ pour jouer le rôle d'assistant de M<sup>me</sup> Goyette, vice-rectrice aux Affaires administratives et financières de l'UQAM. On peut s'étonner que quelqu'un détenant un tel poste vienne jouer les assistants à l'UQAM, sauf s'il est en service commandé par l'UQ ou le MELS. Dans ces conditions, ce ne sont probablement pas les professeurs ou le SPUQ qui vont exercer cette surveillance, mais bien l'UQ à travers ce cadre clé. On peut même se demander si la vice-rectrice demeurera, dans les faits, à la tête des finances de l'UQAM, ou de ce qu'il en reste.

Du côté de la démocratie, le déficit augmente aussi. D'abord, l'Administration montre des comportements paranoïaques envers les étudiantes, étudiants. On tente de limiter leurs activités. On les menace d'annuler des activités si les étudiants ne signent pas des ententes à l'effet qu'aucune manifestation n'aura lieu entre la signature de l'entente et l'événement, comme si une association étudiante contrôlait à elle seule toutes les manifestations possibles. Enfin, sombrant décidément dans le kafkaïen, on traduit des étudiants devant des comités de discipline, sans qu'ils puissent être représentés, où ils ont le fardeau de prouver leur innocence, leur culpabilité étant présumée, et qui les menace, allant même jusqu'à mettre en péril la session de l'un d'eux. On se croirait dans un film de Costa-Gavras. De ce côté-là, les étudiants aussi sont maintenant sous haute surveillance.

255  
avril 2007

### SOMMAIRE //

- MOT DU PRÉSIDENT - 1
- ÉLECTIONS AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AU CONSEIL EXÉCUTIF - 2
- UNE ANNÉE FERTILE EN REBONDISSEMENTS - 3
- FAIRE SES CLASSES EN PREMIÈRE - 7
- FIDÈLE AU (NOUVEAU) POSTE - 8
- DE NOMBREUX ENJEUX - 9
- LA VIE QUOTIDIENNE DU SECRÉTARIAT - 10
- EXERCICE FINANCIER - 11



Autre versant du déficit démocratique : l'augmentation effrénée des secrets, des séances à huis clos et des documents confidentiels. Si vous regardez les ordres du jour du Conseil d'administration, vous remarquerez un nombre de plus en plus important de questions pour lesquelles les documents sont présentés en séance. D'abord, on peut se demander si le fait de déposer en séance des « paquets » de chiffres donne le temps nécessaire aux protagonistes pour prendre des décisions éclairées ou si ça ne constitue pas encore un moyen de manipulation. Ensuite, nous sommes tous dans la crise et, même sans avoir eu voix au chapitre pour la créer, nous en subissons tous les conséquences. Il serait peut-être temps que nous soyons consultés quant aux modalités de son règlement. De plus, pour ce qu'on peut en voir par exemple à travers l'engagement du directeur des finances de l'UQ, la stratégie qui est mise de l'avant par l'Administration est loin de me convaincre. Je n'ai jamais vraiment cru aux vertus à long terme du respirateur.

Mais, la vice-rectrice nous a demandé de nous taire et de rester tranquilles pendant qu'elle s'occupait des questions graves. Alors maintenant, ce sont les professeures et professeurs qui sont sous haute surveillance. Je ne crois pas tellement non plus aux vertus du « professe et tais-toi » dont on voudrait faire la règle. Si, au moins, nous savions où on s'en va, ce serait déjà plus facile.

Il ne faudrait pas entrer dans « l'ère du soupçon », pour paraphraser Marguerite Yourcenar. Si tout le monde surveille tout le monde et la rétention de l'information devient la règle, nous n'irons pas très loin de cette façon. □

## BULLETIN DE LIAISON DU SPUQ

SPUQ-INFO, UQAM  
BUREAU A-R050  
C.P. 8888, SUCCURSALE CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3C 3P8

TÉLÉPHONE : (514) 987-6198  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 987-3014  
COURRIEL : [spuq@uqam.ca](mailto:spuq@uqam.ca)

SITE INTERNET :  
<http://www.unites.uqam.ca/spuq>

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO//  
Jean Bélanger  
André Breton  
Gaétan Breton  
Danielle Desmarais  
Marie-Cécile Guillot  
Guy Villeneuve

## Élections au Comité exécutif et au Conseil exécutif

Lors de l'Assemblée générale du 18 avril,  
il y aura des élections à tous les postes du Comité exécutif et du Conseil exécutif.

### CANDIDATURES :

#### AU COMITÉ EXÉCUTIF

Présidence : Michèle Nervert  
1<sup>ère</sup> Vice-présidence : Jean Bélanger  
2<sup>ème</sup> Vice-présidence : André Breton  
3<sup>ème</sup> Vice-présidence : Lucie M. T. Lamontagne  
Secrétariat : Marie-Cécile Guillot  
Trésorerie :

#### AU CONSEIL EXÉCUTIF

REPRÉSENTANTES, REPRÉSENTANTS DES FACULTÉS

Faculté des sciences : Mario Houde  
Faculté des arts : Louis Martin  
Faculté de science politique et de droit : Mark-David Mandel  
École des sciences de la gestion : Éric Weiss-Altaner  
Faculté des sciences humaines : Éric Pineault  
Faculté de communication :  
Faculté des sciences de l'éducation : Gilles Raïche

Les professeures, professeurs peuvent poser leur candidature à n'importe lequel des postes mentionnés jusqu'au début de la période d'élection, lors de l'Assemblée générale.



# Une année fertile en rebondissements

// GAÉTAN BRETON - président

L'année 2006-2007 a été fertile en rebondissements et en émotions de toutes sortes. Au moment de quitter la présidence après un passage fugace mais bien rempli, je constate que le travail syndical n'est pas une mince tâche. Grâce à l'implication d'une équipe grandement élargie, nous avons réussi à remplir au moins les plus importants de nos mandats. Comme c'est la nouvelle mode, mon rapport suivra le plan de travail (plan d'action) que nous avons établi au début de l'année (SPUQ-Info, n° 250).

## Le renouvellement de la convention collective

Notre mandat le plus important a sans doute été la révision en profondeur de la convention. Nous avons commencé la relecture en juin dernier et avons enchaîné les étapes jusqu'à l'approbation du cahier des demandes syndicales qui devrait se faire par une assemblée générale qui se tiendra le 25 avril prochain. Toutes les étapes se sont enchaînées comme prévu, malgré les événements inattendus qui se sont produits en chemin.

Après que le Comité exécutif élargi eut procédé à un premier débroussaillage, nous avons produit le premier numéro du SPUQ-*Négo* qui traçait les grandes lignes de nos propositions. Avec ce document entre les mains, nous avons entrepris la tournée des assemblées départementales. Nous avons visité toutes les assemblées en fonction. Je remercie les membres de l'exécutif et ceux qui se sont joints à eux pour l'élaboration du projet et la tournée des départements, surtout Jacques Duchesne, George Campeau, Alain Brouillard et Normand Baillargeon.

Je tiens à souligner particulièrement la participation de Jacques Duchesne qui a travaillé sans relâche pendant toute l'année, entièrement bénévolement, pour que ce projet aboutisse.

Après la tournée, le comité de rédaction a réussi à produire, presque au moment prévu, le projet de convention qui intégrait une grande partie de ce que nous avons entendu durant la tournée. Le cahier, envoyé

en consultation, a été retouché encore avant de passer le test du Conseil syndical. Ces conseils syndicaux suscitent une bonne participation de la même façon que les gens ont été largement présents lors de nos visites dans les assemblées départementales. Au moment où j'écris ces lignes, quatre de ces conseils sont passés et il est possible que nous nous rendions jusqu'à six pour passer chaque article en revue.

Nous avons donc produit un projet de convention renouvelée en profondeur, comme nous l'avions annoncé et largement discuté à travers la communauté des professeures, professeurs.

Notons aussi, au chapitre de l'élaboration de la convention collective, la mise sur pied du SPUQ-*Négo*, qui s'avère un instrument précieux pour vous communiquer des éléments particuliers liés à l'élaboration de la demande et, plus tard, car il devrait continuer, pour faire le suivi des négociations.

## Les relations avec l'administration

Le plan d'action publié dans le SPUQ-*Info* de septembre parlait de coopération critique de plus en plus difficile. Les choses ne se sont pas améliorées sur ce front. Le changement de direction, si on peut dire, semble avoir créé une psychose. Sous un discours qui galvaude le mot transparence, on abuse de plus en plus du secret. Les réunions se tiennent à huis clos et nous ne pouvons rien savoir.

La direction a demandé aux syndicats et aux étudiants de ne pas intervenir publiquement alors qu'elle-même, en pleine discussion des demandes syndicales, s'est permise une grande entreprise de conditionnement idéologique. Les professeurs ont été rencontrés en groupes plus ou moins importants et des messages généraux ont été émis. Le matin du premier Conseil syndical portant sur le projet de convention collective, la vice-rectrice a décidé d'annoncer la décote de l'UQAM en primeur alors que nous nous étions habitués à l'apprendre par les journaux.

Le système de la consultation après le fait continue de fonctionner. Les documents pour les instances arrivent toujours très tard. Mais la situation est moins pire puisque maintenant la moitié des Conseils d'administration se tient à huis clos, ce qui implique une absence complète de document et que les membres de ces instances doivent prendre des décisions inopinées à partir de rapports financiers, que je qualifierais de complexes, sans les avoir vus, évidemment.

### **La relève syndicale**

Nous savons tous que la question de la relève syndicale est un problème depuis des années. Nous avons réussi à remplir nos nouveaux cadres (ajout d'une vice-présidence) cette année. Par contre, je n'ai pas réussi à relever le défi que je m'étais donné à ce niveau.

À mon avis, le problème vient en grande partie du fait que sur la porte du Syndicat on pourrait graver : *vous qui entrez ici, abandonnez toute recherche*. Or, pour décider d'abandonner toute recherche, il faut être en fin de carrière. J'ai donc cherché un moyen de permettre aux gens de continuer leur recherche tout en oeuvrant au Syndicat. Mais, pour ce faire, il faut changer la vision que nous avons de la responsabilité étroite des membres de l'exécutif et élargir la participation ponctuelle et le système de reddition des comptes. Les oppositions sont nombreuses.

Je dois tout de même dire qu'au niveau de l'établissement du projet de convention, nous avons fonctionné ainsi, c'est-à-dire avec de l'aide précieuse de l'extérieur de l'exécutif et que c'est ce qui nous a permis d'arriver aux résultats que nous présentons.

Il faut repenser la direction syndicale, possiblement fractionner les tâches afin que les plus jeunes dans la profession puissent participer sans abandonner leur carrière. Il faut aussi s'ouvrir sur l'extérieur et participer aux débats sociaux sur l'éducation supérieure, entre autres. Tout cela va demander une nouvelle forme d'implication. J'espère que ceux qui suivront arriveront à opérer ces changements qui me semblent nécessaires, mais ils ne pourront le faire sans

que l'ensemble du corps professoral modifie aussi sa vision du syndicat et le voit non pas comme un mal nécessaire, mais comme l'expression des professeurs à tous les niveaux.

### **Une éducation gratuite et de qualité**

Nous avons soutenu, plusieurs fois sur les mêmes tribunes que les étudiants, la gratuité scolaire comme étant à la base de l'accessibilité de l'éducation à tous les niveaux. Pour arriver à la gratuité, il faut augmenter le financement de l'éducation supérieure et particulièrement celui de l'UQAM qui est défavorisée dans ce système. Nous avons soutenu ces positions non seulement dans le SPUQ-Info, mais aussi dans tous les médias où nous avons eu le loisir de nous exprimer, notamment durant la période autour de la démission du recteur. Nous devons peut-être aller plus loin au cours des négociations collectives qui devraient commencer bientôt, car notre projet n'est rien d'autre que le strict minimum pour la remise sur pied d'une UQAM fonctionnant aux trois cycles d'étude, en accord avec sa mission, de manière à assurer les standards de qualité auxquels les professeures et professeurs n'acceptent pas de déroger.

### **Les enjeux institutionnels**

Plusieurs changements organisationnels se sont poursuivis ou ont été mis en branle cette année.

### **La politique facultaire**

La politique facultaire a été votée au Conseil d'administration de juin, plus d'une année après son acceptation conditionnelle par la Commission des études. Nos représentants au Conseil d'administration en ont fait retrancher les points qui contrevenaient à la convention collective en attendant que des négociations soient entreprises. Pendant l'année 2006-2007, toujours sans parler de négociations, certains éléments, sans incidences sur la convention collective, ont été mis en place. Nous ne savons toujours pas quand les autres points seront mis en discussion, probablement pendant la négociation de la convention. À un moment donné, ce dossier est glissé du rang des priorités vers celui des questions de seconde importance.



### **L'intégration de la TELUQ**

L'UQAM n'a pas avancé dans l'intégration de la TELUQ, et nous non plus. Au niveau de l'Université, le manque d'argent, entre autres, a fait stagner la question. Au niveau syndical, un arbitre a reconnu que l'accréditation du Syndicat des professeures et professeurs de la Télé université pouvait se continuer. Nous nous sommes opposés, comme nous l'avons indiqué dans le SPUQ-Info, à l'existence de deux syndicats de professeurs à l'UQAM. Nous avons perdu.

Si nous prenons du recul, il n'y a pas que du mauvais dans cette décision. Quand on considère les disparités dans les conditions de travail des deux groupes, on peut se demander comment nous aurions pu défendre en même temps des intérêts aussi divergents. Par exemple, une nouvelle professeure ou un nouveau professeur à la TELUQ peut avoir jusqu'à deux ans pour produire son premier cours, alors que le professeur de l'UQAM (ou des autres universités quant à ça) n'a aucun temps d'octroyé pour ce faire, surtout s'il est engagé au début de septembre comme ça arrive de plus en plus souvent. Autant il nous aurait été difficile d'harmoniser les deux, il nous aurait été impossible d'accepter que le même travail puisse recevoir une reconnaissance si différente d'un côté ou de l'autre de la clôture. Car si certains trouvent les demandes actuelles du SPUQ élevées, nous n'osons imaginer ce qu'elles auraient été s'il avait fallu harmoniser notre convention avec les pratiques ayant cours à la TELUQ.

### **La politique de la recherche**

La politique de la recherche vient d'être votée. La plupart des ajustements proposés par le SPUQ ont été faits. Nous sommes à en faire l'étude finale pour voir s'il reste des éléments contrevenant à la convention collective.

Pour cette politique, avec l'appui des représentants des professeurs à la Commission des études, nous avons réussi à obtenir une période de consultation correcte pour la deuxième version qui était substantiellement modifiée par rapport à la première mouture mise en circulation un an auparavant..

### **La crise, la démission du recteur et la situation financière**

L'année dernière, on s'en souviendra (sinon on peut relire le SPUQ-Info) le SPUQ avait plusieurs fois mis en garde l'Administration sur le projet de l'Îlot Voyageur. Personne ne nous répondait, sauf pour nous dire que nous ne comprenions rien. Tout à coup, le 12 novembre 2006, tout le monde s'est rendu compte, sans aucun document supplémentaire (du moins connu) que le projet était une catastrophe financière et que nous avions raison.

La crise a éclaté en novembre et alors que plusieurs demandaient la tête du recteur, sans informations autres que les grands titres, le SPUQ a cherché à ramener le débat sur la responsabilité de tous les intervenants et sur les défaillances dans le système global de gouvernance. Nous avons essayé d'éviter qu'un bouc émissaire, aussi coupable fut-il de tout un ensemble de décisions douteuses (achats d'immeubles, acquisition de la TELUQ, Îlot Voyageur) soit le seul coupable désigné. Il n'était certainement pas le seul à prendre des décisions dans l'UQAM et pour l'UQAM. Tous ces gens qui veulent venir nous coloniser aujourd'hui sous couvert de nous aider, où étaient-ils quand nous en avions besoin ?

Cette crise et ses suites équivalent tout de même pour le SPUQ à plus d'un mois de travail à temps plein, ce dont, dans une année de préparation d'un projet de convention collective, nous nous serions passés.

Notre plan d'action parlait d'augmenter la transparence dans la gestion financière. La mission n'est pas accomplie de ce côté-là. Déjà, avant la crise, les états financiers qui ont été présentés au Conseil d'administration ne contenaient pas le rapport au MELS, que nous avons l'habitude d'avoir et qui apporte des renseignements supplémentaires pertinents.

Après le déclenchement de la crise, le mot qui est devenu à la mode est *transparence*. Depuis qu'on l'invoque à tout bout de phrase, jamais on n'a autant fait de séances à huis clos avec des documents secrets. Bravo pour la « gouvernance transparente ». Si les

vieilles pratiques se sont intensifiées, au moins le vocabulaire est à la mode.

### Autres dossiers

Au niveau de la conciliation travail-famille, nous avons apporté des modifications sensibles à ce que la loi proposait et d'autres encore ont été ajoutées dans le projet de convention collective. Ce n'est évidemment qu'un premier pas dans ce qui doit devenir la conciliation de la vie privée et du travail dans un monde où le chômage dit de plein emploi ne cesse d'augmenter alors que ceux qui ont des emplois ne connaissent plus de limites à leur temps de travail.

Nous avons continué le travail entrepris l'année dernière pour mieux comprendre les enjeux de notre régime de retraite et intervenir à l'avantage des professeuses, professeurs de l'UQAM. Pour ce faire, nous avons demandé une évaluation de notre participation dans le régime. Il s'agit d'un projet de longue haleine dont les résultats ne seront pas nécessairement connus dans l'année qui vient. Certains de nos professeurs se sont fait élire à des postes clés, ce qui nous a aidé à mieux comprendre ce qui se passait à ce niveau.

### Remerciements

Enfin, je remercie tous les membres de l'exécutif qui ont travaillé fort pour passer à travers une année que nous avons conçue comme extrêmement chargée, mais que les événements sont venus encore alourdir.

Je veux remercier aussi tous ceux qui ont travaillé sur le projet de convention collective, à la consultation et à la rédaction. Ils ont fait un travail inestimable.

Je m'en voudrais d'oublier les membres du Conseil exécutif qui nous ont soutenus très efficacement et ceux du Conseil syndical qui ont travaillé très fort pour achever le cahier de demandes syndicales.

Enfin, il ne faudrait pas oublier nos professeurs qui travaillent pour nous sur les comités des assurances et du régime de retraite : Marie-Hélène Noisieux, Marc Chabot, René Delsanne et Claude Pichet.

Il ne me reste qu'à souhaiter à la nouvelle présidence un soutien aussi compétent et motivé que celui dont j'ai bénéficié au cours de cette courte fin de mandat. □



Comité exécutif du SPUQ 2006-2007 (de gauche à droite) : André Breton, 2<sup>e</sup> vice-président, Marie-Cécile Guillot, secrétaire, Jean Bélanger, 1<sup>er</sup> vice-président, Danielle Desmarais, 3<sup>e</sup> vice-présidente, Gaétan Breton, président, Guy Villeneuve, trésorier.



# Faire ses classes en première

// JEAN BÉLANGER - 1<sup>er</sup> vice-président

En septembre dernier, j'ai accepté la 1<sup>re</sup> vice-présidence du SPUQ en considérant d'abord qu'il était inconcevable qu'un tel poste reste vacant. De plus, il apparaissait possible, vu l'ajout d'une nouvelle 2<sup>e</sup> vice-présidence, de remplir cette tâche en maintenant mes activités professorales de recherche. Après sept mois d'expérimentation, je constate que la tâche est ardue, stimulante et possible. Quoique les agendas soient parfois difficiles à concilier, ce défi est réalisable s'il y a un bon esprit d'équipe ainsi qu'une bonne complicité avec la 2<sup>e</sup> vice-présidence. Je crois que les ingrédients y étaient et c'est ce qui me motive à vouloir poursuivre.

Rappelons ici que les deux principaux mandats reliés à la 1<sup>re</sup> vice-présidence sont de faire respecter la convention collective et de voir à son renouvellement. L'année qui s'achève a été particulièrement chargée en ce sens.

## **Renouvellement de la convention collective**

Au chapitre du renouvellement de la convention, j'ai participé à la tournée des assemblées départementales à l'automne ainsi qu'à la synthèse des informations qui y ont été recueillies afin d'alimenter les travaux du comité de rédaction du projet de convention collective. Mes tâches de l'hiver 2007 ont été particulièrement remplies par ce comité dont je suis également membre.

## **Application de la convention collective**

### **Dossiers collectifs**

À ce chapitre, le Comité exécutif a eu à réagir à plusieurs documents émanant de l'administration de l'Université de façon à s'assurer que ces derniers ne violent d'aucune façon la convention. C'est notamment le cas sur les Modalités relatives au régime de perfectionnement et de congés sabbatiques, la Politique de la recherche et de la création de l'UQAM ainsi que les critères relatifs à la mise en tutelle de départements. L'exécutif a également participé aux audiences du Commissaire du travail sur le dossier de la TÉLUQ, ce qui m'a amené à préparer un

article dans le SPUQ-Info et à rencontrer des membres concernés par cette question. J'ai également mené plusieurs démarches en vue d'obtenir que les délais relatifs au dépôt de documents aux instances de l'UQAM (CA, CE et Sous-commission des ressources) soient respectés. Ces démarches n'ayant pas eu les résultats souhaités, un grief a été déposé en mars dernier. J'ai aussi participé à une formation de la FQPPU sur l'enquête en matière de harcèlement psychologique.

### **Dossiers individuels**

Un des volets moins connus mais essentiel du rôle de la 1<sup>re</sup> vice-présidence est d'appuyer nos collègues qui nous demandent de faire respecter leurs droits, que ce soit lors de leur évaluation, de leur promotion ou dans tout autre circonstance touchant à l'application de la convention collective. J'ai donc eu à répondre à plusieurs collègues, que ce soit pour des questions ponctuelles très pointues ou encore par des rencontres répétées.

### **Autres aspects de la tâche**

Afin de faire avancer l'ensemble des dossiers litigieux, j'ai assumé l'animation, pour le syndicat, du comité bipartite des relations de travail. C'est fréquemment à ce comité que sont négociées les différentes lettres d'entente visant à tenir compte de certaines situations particulières touchant les professeures, professeurs ou le fonctionnement des départements ou programmes. Finalement, quoique les tâches aient été bien réparties entre les membres du Comité exécutif, en l'absence de notre président au début de l'hiver, j'ai également dû assumer la présidence du SPUQ.

Je terminerais en remerciant mes collègues de l'exécutif qui m'ont soutenu dans mes apprentissages à ce poste et notamment le 2<sup>e</sup> vice-président, André Breton. Je veux aussi souligner l'important travail réalisé par notre procureur Alain Brouillard dans l'ensemble des dossiers liés à l'application de la convention, ainsi que par George Campeau et Jacques Duchesne dans le dossier du renouvellement de la convention. □



# Fidèle au (nouveau) poste...

// ANDRÉ BRETON - 2<sup>e</sup> vice-président

L'assemblée générale de la rentrée, le 28 septembre 2006, a accepté la proposition du Conseil syndical du 26 janvier précédent d'ajouter aux statuts du SPUQ un nouveau poste de 2<sup>e</sup> vice-président chargé d'épauler le 1<sup>er</sup> vice-président dans ses tâches. C'est donc à ce poste nouveau que j'ai été élu ce jour-là et j'avais dès lors indiqué que je serais à nouveau candidat à ce même poste pour le prochain mandat 2007-2009. Nos responsabilités principales, le 1<sup>er</sup> vice-président Jean Bélanger et moi, concernent l'application et la négociation des conventions collectives, celle des professeures, professeurs (accréditation du 25 janvier 1971) et celle des maîtres de langue (accréditation du 14 avril 1998).

## Une convention avec ça ?

L'actuelle convention collective des professeures, professeurs venant à échéance le 31 mai 2007 (elle demeure cependant en vigueur), il va sans dire que la préparation du projet de convention collective a mobilisé beaucoup d'énergies. Fort heureusement, le Comité exécutif et quelques conseillers émérites s'y étaient attelés dès le début de l'été 2006, et la tournée des assemblées départementales à l'automne a efficacement contribué à préciser le projet.

La rédaction du texte s'est effectuée à partir de la mi-décembre en comité dit « de rédaction », formé du 1<sup>er</sup> vice-président Jean Bélanger, des collègues Jacques Duchesne et Georges Campeau, de notre conseiller syndical CSN M<sup>e</sup> Alain Brouillard et de moi-même. Un compte rendu de l'avancement du projet a été fait régulièrement au Comité exécutif et au Conseil exécutif du SPUQ. Le collègue Normand Baillargeon a aussi collaboré à nos réflexions et à nos travaux, et un nouveau bulletin, le SPUQ-*Mégo*, a servi à expliciter certains des enjeux principaux.

## L'accréditation SPUQ des maîtres de langue

L'École de langues de l'UQAM est à l'image d'un département pour ce qui est de son fonctionnement collégial, mais les

maîtres de langue se répartissent en quatre grands programmes, soit le français, l'anglais, l'espagnol et les langues tierces (allemand, italien, portugais, arabe, russe, chinois, japonais et vietnamien, en plus du langage des signes). Il ne faut donc pas voir l'École de langues comme un « gros département », mais bien comme une organisation particulière et assez complexe, encore en plein développement et... à court de ressources.

Une démarche de « médiation » a été relancée en cours d'année pour rétablir un meilleur climat et une collaboration efficace au sein du programme d'espagnol, et nous avons eu à y travailler de concert avec le SCCUQ pour ce qui est des personnes chargées de cours en espagnol. D'autres questions se posent au quotidien, comme le manque de ressources au programme de français notamment, lui qui sert souvent de porte d'entrée à l'UQAM pour les non-francophones arrivant de l'extérieur du Québec et voulant entreprendre des études universitaires.

## La fonction conseil à la retraite

Le SPUQ et le Service des ressources humaines de l'UQAM organisent conjointement une séance annuelle de préparation à la retraite (qui s'est terminée le 13 avril) à l'intention des collègues qui songent à une retraite très prochaine. Il y a actuellement 395 de nos membres qui sont âgés de 55 ans et plus, et il faut donc s'attendre à ce que le rythme des départs (environ 30 par année) s'accélère encore. Nous avons développé avec l'UQAM des formules de départ les plus souples possible, à l'intérieur des balises de la convention collective et des régimes de retraite existants, afin de permettre à chacune, chacun de prendre une retraite dans des conditions les mieux adaptées à leur situation. Je m'en voudrais à cet égard de ne pas souligner la collaboration efficace, sensible et toute personnelle de M<sup>me</sup> Brigitte Groulx, qui a été Directrice du personnel enseignant à l'UQAM pendant près de quinze ans, jusqu'à son récent départ pour le Registrariat. □





# De nombreux enjeux

// DANIELLE DESMARAIS - 3<sup>e</sup> vice-présidente

Le poste de troisième vice-présidente est un poste nouveau qui a été créé avec les modifications aux statuts adoptées en assemblée générale le 28 septembre 2006. Mais pour l'essentiel, les fonctions liées au poste sont celles dévolues antérieurement à la deuxième vice-présidence. Les principaux dossiers dans lesquels je me suis engagée cette année, outre la gestion collégiale et solidaire des dossiers dévolus collectivement au Comité exécutif (préparation du projet de convention collective, relève syndicale, harcèlement psychologique, politique de la recherche et de la création, etc.) sont les suivants : la concertation avec les professeures et professeurs membres de la Commission des études et du Conseil d'administration, les relations avec les autres syndicats, la représentation du SPUQ auprès de diverses instances, la gestion financière de quelques dossiers tels les dons et appuis et les fonds sociaux.

La crise financière et, disons-le, de gouvernance, que traverse l'UQAM, s'est largement reflétée dans les dossiers que les instances universitaires ont eu à gérer, et au premier chef, le Conseil d'administration et la Commission des études. La concertation avec ces instances fait partie du mandat de la troisième vice-présidence, en collaboration avec le président du Syndicat, et a demandé beaucoup d'énergie. Transmettre aux collègues commissaires et conseillers, conseillères, les prises de position des diverses instances du SPUQ et les contenus de la convention collective d'une part, et ramener au Comité exécutif la teneur des échanges avec les collègues membres de ces instances d'autre part, a constitué un mandat exigeant mais du plus vif intérêt ! La pile des dossiers à s'approprier s'élevait fréquemment à plusieurs centimètres d'épaisseur et nous parvenait souvent... quelques jours seulement (donc hors norme, eu égard à la convention collective) avant les réunions de ces instances ! Couvrant toutes les affaires académiques et financières liées à la vie et à la gestion d'une institution universitaire, ces échanges de concertation ont inclus des dossiers aussi divers que l'intégration de la Téluc à l'UQAM, l'engagement des ressources, la participation à la vie démocratique de l'institution, la création et la modification de programmes, la création et la

modification de Politiques institutionnelles et de Règlements, et autres.

Le mandat de la troisième vice-présidence comprend aussi les relations avec les autres syndicats. À l'interne, les quatre syndicats de l'UQAM ont pris publiquement position cette année, dans la foulée du dossier du financement des études supérieures, en faveur de l'accessibilité à une éducation supérieure de qualité. Sur ce thème, un autre dossier, celui des bourses attribuées par le SPUQ aux étudiantes et étudiants de l'UQAM, m'a amenée à participer aux soirées d'attribution de ces bourses et m'a permis de prendre le pouls de notre mission professorale : appuyer les étudiantes et étudiants dans leur cheminement académique ! À l'externe, la troisième vice-présidence participe aux Conseils fédéraux de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), fait le suivi des dossiers auprès des collègues membres du SPUQ et participe également aux Conseils fédéraux de notre fédération à la CSN.

La troisième vice-présidence est aussi amenée à participer à diverses instances où elle représente le Syndicat des professeurs et professeures, notamment le Comité de gestion de la Caisse d'économie Desjardins de la Culture. Enfin, la troisième vice-présidence répond aux demandes de dons et appuis qui parviennent au SPUQ de la collectivité et gère les fonds sociaux.

Je tiens, en terminant, à remercier mes collègues de la Commission des études et du Conseil d'administration pour leur précieuse collaboration, et aussi pour leur patience envers une néophyte ! Ils sont bien de la trempe des grands formateurs et des grandes formatrices ! J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec eux et je veux leur manifester publiquement tout mon respect et toute mon admiration pour leur engagement envers notre institution !

Cette année aura été pour moi une année de familiarisation avec de nombreux enjeux liés à la part active que prend notre syndicat dans la vie démocratique de notre institution et je quitte en restant profondément engagée face à l'UQAM ! □



# La vie quotidienne du secrétariat

// MARIE-CÉCILE GUILLOT - secrétaire

L'année 2006-2007 a été pour moi la seconde année d'un premier mandat à titre de secrétaire du SPUQ. Selon les *Statuts et règlements du SPUQ*, la secrétaire prépare les réunions et rédige les procès-verbaux des différentes instances syndicales. Elle est également responsable de l'organisation générale du secrétariat (gestion du personnel, organisation du travail, classement des dossiers, des documents et des procès-verbaux). Ces activités peuvent paraître ordinaires et anodines; cependant, la vie d'un syndicat comme le SPUQ, avec le volume et la diversité des dossiers à traiter, me permet de dire que le quotidien n'est jamais banal ni routinier.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais souligner le soutien précieux et inestimable des deux employés du SPUQ, Céline Beaulieu et Michel Leclerc, dont le professionnalisme et la disponibilité sont plus qu'appréciables. Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur efficacité dans le travail effectué, et ce, souvent sous pression. J'apprécie grandement travailler avec cette chaleureuse équipe.

## Instances syndicales

Cette deuxième année a débuté sous le signe de la préparation du projet syndical de la convention collective des professeures, professeurs. En plus des réunions préparatoires pour l'élaboration de ce projet, l'organisation de la tournée des assemblées départementales a demandé temps et énergie, mais ce fut plus que concluant; en effet, nous avons rencontré tous les départements à l'exception d'un seul qui n'a pu se réunir. Après la tournée des assemblées départementales, le projet de convention a été distribué à tout le corps professoral afin qu'il soit débattu aux différentes instances syndicales. Ce dossier majeur s'ajoutait aux affaires courantes du Syndicat; en effet, en plus de la lecture du courrier, très abondant, et des dossiers de l'UQAM, il y a la tenue d'une certaine correspondance officielle, la transmission de dossiers aux personnes ou aux groupes concernés, la convocation des différentes instances syndicales et le suivi rédactionnel des réunions. Pour la présente année, il y aura eu sept réunions du Conseil exécutif, six du Conseil syndical (en date du 12 avril), deux réunions de l'Assemblée générale, sans compter les réunions hebdomadaires du Comité exécutif. De plus, il ne faut pas oublier la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du 23 novembre 2006 qui portait sur la crise financière à l'UQAM et celle

à venir du 25 avril dont l'objet est le renouvellement de la convention collective.

## Élections dans les instances de l'Université

Une des tâches de la secrétaire est de voir, en concertation avec le Secrétariat des instances de l'UQAM, à ce que soient pourvus les postes des représentants professoraux au Conseil d'administration, à la Commission des études et à la Sous-commission des ressources. De concert avec le Secrétariat des instances, la tâche consiste à produire des avis de vacances, à recueillir les candidatures, à en établir la liste officielle (distribuée dans tous les départements) et à préparer les assemblées d'élections. La secrétaire du SPUQ rédige le procès-verbal de ces assemblées d'élections. Au cours de la présente année, trois assemblées ont été organisées à cet égard.

## Activités particulières

Pour ce qui est des autres tâches, je me suis engagée dans l'organisation des activités du 35<sup>e</sup> anniversaire du SPUQ : exposition dans différents pavillons de l'UQAM, publication d'un encart visuel dans le SPUQ-Info. Je suis également membre du Comité sur l'équité salariale des maîtres de langue, et ce, depuis juin 2005. Les maîtres de langue étant un corps d'emploi à prédominance féminine, un Comité a été constitué; du côté syndical, sont aussi membres de ce comité Lucie Dumais, professeure, École de travail social, Chantal Ouellet, professeure, Département d'éducation et de formation spécialisées, de même qu'Alain Brouillard, conseiller syndical du SPUQ, Fédération des professionnelles de la CSN. Par ailleurs, la refonte du site Internet est presque finalisée.

## Participations diverses

À ces activités se greffent des activités ponctuelles auxquelles je participe. J'assiste notamment aux Conseils fédéraux de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), aux réunions du CLIUQ (Comité de liaison intersyndical des syndicats de professeures et professeurs du réseau de l'Université du Québec) ainsi qu'aux Conseils fédéraux de la Fédération des professionnelles de la CSN.

En résumé, cette deuxième année de vie syndicale fut à nouveau une année riche, stimulante et valorisante, c'est pourquoi je désire poursuivre le travail amorcé, notamment par rapport à la convention collective. □



# Exercice financier

// GUY VILLENEUVE - trésorier

À la fin de l'exercice, le SPUQ a réalisé un surplus plus important qu'à l'habitude. Ce surplus provient principalement de l'obtention d'un poste supplémentaire pour l'exécutif et de l'équivalent de deux postes d'enseignement pour la préparation du projet de convention collective.

Aux états financiers, un changement significatif a été apporté au bilan. Un passif du montant de 84 076 \$ a été créé pour tenir compte des indemnités de départ déjà gagnées par les employés permanents du SPUQ. Cet engagement du SPUQ face à ses employés ayant pris de l'importance avec les années cumulées, la prise en compte de ce montant devait se refléter aux états financiers.

## Régime de retraite des professeures, professeurs

Pour faire suite aux difficultés financières du RRUQ, le Comité du SPUQ, nommé G5, a poursuivi au cours de l'exercice un travail considérable pour que les professeurs de l'UQAM prennent la place qui leur revient dans les affaires du RRUQ. Marc Chabot, professeur au département des sciences comptables, poursuit ses articles dans le SPUQ-Info et continue d'être le porte-parole de tous les participants du RRUQ à la table de négociation de l'Université du Québec (UQ). René Delsanne, professeur au département de mathématiques, poursuit son travail au Comité de placements, mais à titre de président cette année, moment important s'il en est un, puisque la politique de placement doit être revue en profondeur au cours de la prochaine année. M<sup>me</sup> Marie-Hélène Noiseux, professeure du département de stratégie des affaires, est membre du Comité de vérification du RRUQ après avoir été élue au Comité de retraite du RRUQ. Enfin, Claude Pichet, professeur au département de mathématiques, continue son excellent travail au

Comité des assurances collectives. J'en profite pour remercier les membres de cette équipe pour leur très grande implication et pour leur volonté d'améliorer le régime de retraite et les assurances collectives offerts par l'Université du Québec.

De plus, le SPUQ avec l'appui de l'expertise de la CSN a demandé une évaluation actuarielle de la participation des professeurs de l'UQAM au RRUQ afin que l'on puisse faire le point sur le coût de la participation des professeures, professeurs à ce régime. La réception des résultats de cette analyse marquera le début d'une réflexion en profondeur du régime de retraite actuel et des possibilités d'amélioration du régime pour qu'il réponde davantage aux besoins des professeures, professeurs.

À l'automne prochain, le SPUQ doit exercer son droit de représentation pour devenir à son tour le représentant des employées, employés de l'UQAM au RRUQ. Le moment est venu pour le SPUQ d'occuper ce siège afin de faire sa part dans la défense des intérêts des participants de l'UQAM au RRUQ.

## Remerciements

Après trois ans au poste de trésorier, j'ai eu le plaisir de côtoyer un grand nombre de professeures, professeurs au Conseil exécutif, au Conseil syndical, en concertation ou à plusieurs autres comités auxquels j'ai participé. La liste serait trop longue pour tous les remercier, mais je tiens à les assurer que je garde de très bons souvenirs de mon passage au SPUQ en grande partie grâce à eux.

Enfin, un grand merci à Céline Beaulieu et Michel Leclerc pour leur dévouement et le travail remarquable accompli au secrétariat du SPUQ. □

255  
avril 2007



BULLETIN DE LIAISON DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL